

Fiche pratique : Mise en place de la plateforme de documents

ISAVIGNE / ISAFACT

1. PLATEFORME DE DOCUMENTS

1.1 Objectif

Les PDF des documents définitifs (facture, avoir et ticket) sont stockés actuellement dans la base de données du logiciel.

Afin d'alléger cette dernière et de gagner du temps de sauvegarde, ces documents vont être stockés sur une plateforme en dehors de la base de données du dossier.

1.2 Fonctionnement

Pour que l'envoi vers la plateforme de documents soit possible, il vous faut activer l'option dans le menu **Paramètres**.



Lors du clic sur ce bouton, vous acceptez d'envoyer les documents en ligne.

1.2.1 Documents définitifs

Lors de l'entrée dans l'application un traitement est effectué pour migrer les documents actuels vers la plateforme de documents.

Ce traitement est totalement transparent et n'impacte pas votre utilisation.

Dans l'utilisation courante du logiciel les documents définitifs sont envoyés sur la plateforme de documents instantanément. Si toutefois un problème de connexion internet est détecté, les documents définitifs sont présents dans une table en attente et seront envoyés ultérieurement.

1.2.2 DRM historisées

Pour les DRM, l'envoi de l'historique vers la plateforme de documents ne peut pas être automatisé comme pour les documents définitifs.

A la suite de l'installation de la version et lors de la première entrée dans le menu **DRM**, il vous proposera d'envoyer ces documents vers la plateforme en vous précisant que ce traitement peut durer plusieurs minutes.

Ce message s'affichera tant que vous n'avez pas réalisé le transfert.

Dans l'utilisation courante du logiciel, lors de la clôture de la DRM, les éditions historisées seront envoyées instantanément à la plateforme de documents. Si toutefois un problème de connexion internet est détecté, les éditions sont présentes dans une table en attente et seront envoyées ultérieurement.